

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 MARS 2009

L'An deux mil neuf, le Trois mars à 18h30, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de RIONS, dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean DESPUJOLS, Maire.

Etaient présents : Mrs DESPUJOLS BEYLARD ENCINAS LEAL BARGUES CHABAN
LEPINE MAZZI ZHAR
Mmes CHAVEROCHE CASTANIER DERVAU REAUT SEUVE
VERDU

Date de convocation : 16 Février 2009

Approbation du compte-rendu du 09.12.2008

Après lecture faite par Monsieur DESPUJOLS, à l'unanimité, le compte-rendu de la séance du 09 décembre 2008 est approuvé.

Remarque :

- Aménagement Place Cazeaux Cazalet : l'effacement des réseaux se fera du 09 au 13 mars 2009
- Aire d'accueil des gens du voyage : une première réunion a eu lieu entre les 3 communautés de communes (Vallon de l'Artolie, CDC de Podensac, Côteaux de Garonne) pour créer ensemble une aire d'accueil qui pourra être gérée par un organisme agréé – reste à définir l'emplacement
- Hommage à Kévin CHASSAING : la pose de la plaque « mort pour la France » sur le Monument aux Morts aura lieu samedi 14 mars à 16 heures
- Caisse des Ecoles : elle sera réactivée en 2009 – 3 membres ont été élus (Mmes LARREY Ludivine, THOMAS Amélie, et Monsieur DEYMIER Mathias).

ARCHIVES COMMUNALES : Gratification Mademoiselle Sandra HOLGADO

Une première évaluation du travail effectué par Mademoiselle Sandra HOLGADO a été faite en présence du conservateur en chef du patrimoine pour la période allant de septembre 2008 à janvier 2009.

Le Conseil Municipal décide de lui verser une gratification de stage pour cette période équivalente à 360 euros.

ECLAIRAGE PUBLIC : Renouvellement du Contrat d'Entretien

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le Syndicat Départemental d'Energie Electrique de la Gironde (SDEEG) a présenté un contrat d'une durée de trois ans, qui a pour objet de définir les dispositions administratives, techniques et financières relatives à l'entretien des installations d'éclairage public de la commune.

Il donne lecture à l'Assemblée de ce contrat et le soumet pour approbation.

Le Conseil Municipal, entendu cet exposé et après en avoir délibéré, décide :

- de confier au Syndicat Départemental d'Energie Electrique de la Gironde l'entretien de l'éclairage public sur la commune ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer au nom de la commune ce contrat ainsi que les pièces s'y rapportant ;
- de régler sa participation annuelle par autorisation de prélèvement automatique ;
- de prévoir les crédits nécessaires au budget annuellement.

REHABILITATION ET SUIVI DU SITE DE L'ANCIEN DEPOT DE DECHETS DU BROUSSEY : Demande de Subvention auprès du Conseil Général

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de retenir sur le budget 2009 la réhabilitation et le suivi de l'ancien dépôt de déchets au lieu dit Le Broussey – Montant des travaux 10 487.00 € HT soit 12 542.45 € TTC

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal donne son accord pour la réalisation de ces travaux et mandate Monsieur le Maire auprès de Monsieur le Président du Conseil Général afin de solliciter une subvention représentant 30 % du montant HT des travaux soit 3 150.00 €

Des demandes de subvention complémentaires seront demandées auprès du SEMOCTOM et de la Communauté de Communes du Vallon de l'Artolie. Ce dépôt était également utilisé par les habitants ou artisans des communes environnantes.

RESTAURANT SCOLAIRE : Conclusions du Rapport d'Inspection des Services Vétérinaires

Le rapport d'inspection émis par l'inspectrice départementale des services vétérinaires fait part de certaines non conformités.

Afin de présenter un projet plus un échéancier de mise en conformité, une consultation sera lancée pour la maîtrise d'œuvre de ces travaux.

AVENIR DE L'ECOLE

L'ensemble du Conseil Municipal souhaite déposer une motion relative à l'avenir de l'Ecole :

« Le Conseil Municipal, à l'unanimité, s'oppose à la suppression des RASED, à toute suppression de postes et aux réformes actuelles tendant à affaiblir le service public de l'enseignement ».

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VALLON DE L'ARTOLIE

- ELECTION D'UN SIXIEME DELEGUE TITULAIRE ET D'UN SIXIEME DELEGUE SUPPLEANT

Compte tenu de l'augmentation de la population (1440 en 1999 contre 1545 en 2009), il est nécessaire de désigner un sixième délégué titulaire et un sixième délégué suppléant au conseil communautaire de la Communauté de Communes du Vallon de l'Artolie ;

Le Conseil Municipal doit procéder à l'élection des délégués, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages.

Mr DESPUJOLS Jean se présente en tant que délégué titulaire, Mr ZHAR M'Barek se présente en tant que délégué suppléant.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins	: 15
A déduire (bulletins nuls)	: 0
Reste pour le nombre des suffrages exprimés	: 15
- Majorité absolue	: 8

ONT OBTENU :

TITULAIRE

SUPPLEANT

- Mr DESPUJOLS Jean : 14 voix

- Mr ZHAR M'Barek : 15 voix

Ces 2 candidats ayant obtenu la majorité absolue ont été proclamés délégués.

- *DEMISSION DE Mr LEPINE EN TANT QUE DELEGUE TITULAIRE*

- Désignation d'un délégué titulaire

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre en date du 03 Mars 2009 reçu de Mr LEPINE Joël :

« Monsieur le Maire,

Au mandat précédent étant adjoint, je m'étais investi dans diverses commissions à la Communauté de Communes, Agenda 21 compris.

Au début de ce mandat, Mr le Maire m'a demandé de laisser ma place d'adjoint pour prendre en échange sa place de vice-président à la Communauté de Communes.

Ne pouvant bénéficier d'indemnités de fonction comme on me l'avait dit, c'est pour cette raison que je vous présente ma démission en tant que délégué communautaire à partir de ce jour ».

Monsieur le Maire rappelle que le conseil communautaire après les élections de mars 2008 a ramené le nombre de vice-présidents à 1 par commune.

De ce fait, Monsieur le Maire demande aux conseillers de désigner un délégué titulaire.

Deux candidats se présentent : Mr CHABAN Jean-Marie et Mr ENCINAS Robert

Après vote à bulletin secret, le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins	: 15
A déduire (bulletins nuls)	: 0
Reste pour le nombre des suffrages exprimés	: 15
- Majorité absolue	: 8

ONT OBTENU

- Mr ENCINAS Robert	: 8 voix
- Mr CHABAN Jean-Marie	: 7 voix

Monsieur ENCINAS Robert ayant obtenu la majorité de voix, il est proclamé délégué titulaire.

▪ Désignation d'un délégué suppléant

Monsieur ENCINAS Robert ayant été désigné délégué titulaire, il y a lieu de le remplacer en tant que délégué suppléant

Mr MAZZI Patrick se présente.

A OBTENU

- Mr MAZZI Patrick (14 voix pour, 1 abstention)

Monsieur MAZZI Patrick est proclamé délégué suppléant

- ***REMPLACEMENT DES DELEGUES AUX COMMISSIONS***

Madame DERVAU Laurence souhaitant laisser sa place dans certaines commissions, elle sera remplacée par :

- Commission Culture : Mme CHAVEROCHE Annie
- Commission Communication : Mr ENCINAS Robert

Monsieur LEPINE Joël étant démissionnaire, il sera remplacé par :

- Commission Développement Economique : Mr DESPUJOLS Jean
- Agenda 21 : Mr BEYLARD Serge
- Commission Sport & Vie Associative : Mr ZHAR M'Barek et Mr MAZZI Patrick

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 45